

faut au contraire raisonner linéaire par linéaire, en ne prenant en compte que les charges et salaires imputables au rayon produits laitiers et rien d'autre. Il est aberrant de comptabiliser toutes les charges de structure des GMS. Je le répète : les techniques d'évaluation de l'observatoire sont à revoir de fond en comble. Il faut aller chercher les vrais chiffres analytiques des enseignes. L'observatoire doit avoir accès aux comptabilités intermédiaires des linéaires. Si ce n'est pas le cas, il doit en exiger l'accès auprès du ministère de l'agriculture, voire du Parlement.

De plus, la faiblesse de l'observatoire est de ne pas évaluer, filière par filière, le rapport de force entre les acteurs. En effet, les prix ne sont que l'expression de celui-ci si bien que la structure de marché (l'oligopole des GMS) reste le facteur essentiel de leur détermination. 90 % des achats effectués en supermarchés sont réalisés par quatre centrales d'achat. Avec un tel environnement oligopolistique, les grandes surfaces font la pluie et le beau temps sur les prix.

Réécrire la LME

Il faut s'attaquer à cette problématique en réécrivant la loi de modernisation de l'économie (LME). Au cours du précédent quinquennat, quatre lois touchant à des degrés divers à la relation entre les GMS et les industriels ont été votées. Je m'attendais à ce que le gouvernement corrige les excès de la LME, mais pas avec des textes qui ne sont que des pansements sur une jambe de bois. En redonnant aux distributeurs le pouvoir de négocier les prix sans aucune contrepartie, la LME porte en elle les germes de la déflation des produits agroalimentaires et de la crise du monde agricole. La guerre des prix, qui en découle, va de pair avec une extension mécanique de l'outil commercial en France : des milliers de mètres carrés supplémentaires sont créés chaque année alors même que le pouvoir d'achat des consommateurs n'augmente pas. La rentabilité par mètre carré de magasin baisse continuellement, renforçant à chaque fois la violence des négociations commerciales. Les GMS ne doivent plus être en situation de capter aussi facilement la valeur ajoutée. La loi doit aider les agriculteurs dans ce sens.

“ La faiblesse de l'observatoire est de ne pas évaluer, filière par filière, le rapport de force entre les acteurs „

Revenons sur notre exemple du lait : les grandes surfaces de l'ouest de la France vendent peu de produits laitiers d'importation. Elles ont fait de grands efforts pour mettre l'origine France dans leurs rayons. Aujourd'hui, vendre du lait étranger ne marche pas dans cette partie du territoire. Dans ce contexte, pourquoi continuer à adosser le prix du lait aux prix mondiaux, alors que ce produit est devenu non substituable dans la plupart des magasins.

Il serait tout à fait envisageable de fixer un prix français pour le marché français. Cessons de rebattre les oreilles des éleveurs avec les prix mondiaux liés aux deux avatars de la production que sont la poudre de lait et le beurre puisque ces derniers n'ont plus aucune raison d'être en dehors des débouchés à l'export. » ●